

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2022

Début de séance 09h30

Présents : Bernard BERTHAUD, Marie-Hélène BILLOT, Karine BRUEY, Sylvain CROZE, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Jocelyne GIANCATARINO, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Arnaud LAVIGNE, Christian MAGDELAIN, Didier MOMBOBIER et Marie-Anne SALVADORI.

Excusés : Solène VILLET (procuration à Paulette GIANCATARINO)

Le secrétariat de séance est assuré par Liliane GOY, adjointe.

■ Présentation du projet de participation citoyenne par le Capitaine Henriot :

Le Capitaine Henriot et l'adjudant-chef Lagrosse est venu présenter le dispositif de participation citoyenne. Cela permet d'effectuer de la remontée d'information par un lien direct entre des correspondants volontaires dans la commune et les gendarmes.

Si le conseil vient à valider la participation de la commune à ce système, une réunion publique se tiendra afin de la présenter aux habitants.

Le rôle du correspondant permettrait de transmettre des informations information auprès des gendarmes en complément des systèmes de vidéo-surveillance existants.

■ Compte-rendu de la séance du 14 février 2022 :

Le compte-rendu de la séance du 14 février 2022 est approuvé par l'assemblée.

Vote à l'unanimité (15 votes).

■ Démission d'une conseillère municipale

Madame la Maire indique avoir reçu la démission de Ludivine CARON pour des motifs professionnels et l'avoir acceptée.

La conseillère suivante sur la liste est automatiquement appelée à siéger. Dans ce cas, il s'agit de Marie-Hélène BILLOT.

■ Commune:

Madame la Maire présente les documents concernant le budget général.

• Compte administratif et compte de gestion– budget général 2021 :

Pour information, la maire ne vote pas le compte administratif. Le conseil municipal approuve le compte administratif par 14 votes pour.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	809 318,92	815 600,77	1 624 919,69
Recettes	1 691 574,94	608 718,61	2 300 293,55
Total	882 256,02	- 206 882,16	675 373,86

Le résultat excédentaire de l'exercice 2021 s'élève à 675 373,86 € répartis comme suit :

- un excédent de fonctionnement de 882 256,02 €
- un déficit d'investissement de 206 882,16 €

● **Affectation des résultats 2021 :**

Le déficit d'investissement 2021 de 206 882.16 € est inscrit au compte 001 (dépense d'investissement).

Le résultat de fonctionnement 882 256.02 € sera affecté aux comptes :

- 1068 (recette d'investissement) : 206 882,16 €
- 002 (recette de fonctionnement) : 675 373.86 € (résultat 2021)

Vote à l'unanimité (15 votes).

● **Budget primitif 2022 :**

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	1 699 553,00	1 223 582,16	2 923 135,16
Recettes	1 699 553,00	1 223 582,16	2 923 135,16

La Maire présente un budget 2022 équilibré en recette et en dépense :

- section fonctionnement à 1 699 553,00 €
- section investissement à 1 223 582,16 €

Les principales dépenses prévues en investissement sont les voiries et trottoirs des rues Louis Guillaume et Fortunat Pactet, l'enfouissement rue Baviiley, la seconde partie de l'éclairage public, l'éclairage du stade, la rénovation de la lampisterie, le skate-park...

Vote à l'unanimité (15 votes).

■ **Jardins de Coralie:**

Sylvain Croze, conseiller municipal présente les documents concernant ce budget annexe.

● **Compte administratif et compte de gestion – budget annexe « Résidence des aînés -Les Jardins de Coralie » 2020:**

Pour information, la maire ne vote pas le compte administratif. Le CA a été approuvé par 14 votes pour.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	51 274,03	80 418.02	131 692.05
Recettes	87 197,19	40 048.11	127 245.30
Total	35 923,16	- 40 369,91	- 4 446.75

Le résultat de l'exercice 2021 présente un déficit de 4 446.75 € répartis comme suit :

- un excédent de fonctionnement de 35 923.16 €
- un déficit d'investissement de 40 369.91 €

● **Affectation des résultats 2021 :**

Le déficit d'investissement 2021 de 40 369,91 € est inscrit au compte 001 (dépense d'investissement).

Le résultat de fonctionnement 35 923.16 € sera affecté aux comptes :

- 1068 (recette d'investissement) : 35 923,16 €

Vote à l'unanimité (15 votes).

● **Budget primitif 2022 :**

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	94 900,00	83 362,91	178 262.91
Recettes	94 900,00	83 362,91	178 262.91

Un budget 2022 équilibré en recette et en dépense est présenté :

- section fonctionnement à 94 900,00 €
- section investissement à 83 362,91 €

Vote à l'unanimité (15 votes).

■ Solidarité avec les populations ukrainiennes

Le dépôt des dons matériels s'effectue ce week-end en mairie de Mont-sous-Vaudrey et au Super U de Bans. La collecte s'effectue jusqu'au 15 mars 2022.

Les personnes peuvent en revanche faire des dons en numéraires ou proposer des hébergements :

- **Dons en numéraire**
 - Sécurité civile : don.protection-civile.org/soutenir
 - Croix Rouge Française : <https://donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine>
 - Agence des Nations Unies : <https://donner.unhcr.org/urgence-ukraine>
 - Autres : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Liste_des_OSI_humanitaires_francaises-2_cle841b4b.pdf
- **Hébergements**
 - Particuliers proposant un hébergement : s'inscrire sur la plateforme suivante : **LES HEBERGEMENTS SONT GERES AU NIVEAU NATIONAL A PARTIR DE CETTE PLATEFORME** : <https://parrainage.refugies.info>

■ Questions diverses :

● Cartes avantages jeunes

La carte avantages jeunes est proposée gratuitement par le CCAS si le jeune remplit les conditions suivantes :

- Être scolarisé-e (ou avoir moins de 20 ans si non-scolarisé-e)
- Être domicilié-e à Mont-sous-Vaudrey

Pour la saison 2022-2023, les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au 31 mai 2022.

● Plantation d'arbres

Le Gingko Biloba a une forte valeur symbolique car c'est le seul arbre à avoir résisté à la bombe atomique tombée sur Hiroshima.

La commune souhaite planter deux gingkos au niveau de la place du souvenir. Le conseil municipal des jeunes va être sollicité pour participer à la plantation de ces arbres emprunts de belles valeurs.

● 19 mars

La cérémonie du sixantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie se déroulera le samedi 19 mars 2022 à 18h sur la place du souvenir. La population est invitée à participer à ce moment.

● Elections présidentielles

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022 en salle Royet.

Fin de séance 12h10

La Maire,
Paulette GIANCATARINO

